

REUNION DU SIRP DU 16 FEVRIER 2015

Ecole La Lebade

L'an deux mille quinze, le 16 Février à 20 heures 30, les membres du conseil syndical du SIRP Le Temple-Saumos, se sont réunis sous la présidence de Monsieur PALLIN Jean-Luc.

Présents : Mrs BIESSE Jean-Pierre, GAILLARDO, PREVOT Bruno, Mmes CONSTANTIN Anne, MOUTIC Claudette

Mmes DELUGIN Delphine, GUERINET Séverine (suppléantes).

Assistait également à la séance : Monsieur BRUNAUD Cyril

Le procès-verbal de la séance du 4 Décembre 2014 est adopté à l'unanimité sans observation.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le conseil syndical réuni sous la présidence de Monsieur BIESSE Jean-Pierre, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Monsieur PALLIN Jean-Luc, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

- Budget principal : un excédent de 11 427,39 euros

- Budget annexe « Régie transports scolaires » : un excédent de 15 654,51 euros.

COMPTE DE GESTION 2014

Le conseil syndical, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2014 et toutes les pièces qui s'y rattachent,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2014 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil syndical, après avoir voté le compte administratif :

1°) constate les résultats suivants :

- résultat de la section de fonctionnement (excédent)	61 009,92 euros
- résultat de la section d'investissements (déficit)	49 582,53 euros

2°) décide :

- d'affecter la somme de 49 582,53 euros en section d'investissements pour couvrir le déficit susvisé,

- de reporter la somme de 11 427,49 euros en section de fonctionnement au moment du vote du budget ou des délibérations modificatives.

AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2014 – BUDGET ANNEXE « REGIE TRANSPORTS SCOLAIRES »

Le conseil syndical, après avoir voté le compte administratif :

1°) constate les résultats suivants :

- | | |
|---|-----------------|
| - résultat de la section de fonctionnement (excédent) | 35 630,77 euros |
| - résultat de la section d'investissements (déficit) | 19 976,26 euros |

2°) décide :

- d'affecter la somme de 19 976,26 euros en section d'investissements pour couvrir le déficit susvisé,
- de reporter la somme de 15 654,51 euros en section de fonctionnement au moment du vote du budget ou des délibérations modificatives.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

- Budget « Régie transports scolaires » : en attente du montant de la subvention du Conseil Général tenant compte du transport du mercredi. Monsieur PALLIN demande aux élus d'insister auprès des candidats aux élections départementales pour revendiquer l'augmentation de la subvention.

- Budget principal :

- Investissements :

- Aménagement cour de récréation (achat jeu) : 2 022,00 euros
- Achat de mobilier (bureaux et chaises) : 1 201,00 euros
- Achat de matériel technique (perceuse) : 271,00 euros
- Equipement informatique : 5 000,00 euros

- Fonctionnement :

- Protection des logiciels (Synexia) : 328,80 euros
- Cours de natation
- Classe verte (voir le projet des enseignants).

EFFECTIFS PREVISIONNELS 2015-2016

Monsieur le Président informe le conseil syndical qu'il a reçu un appel de l'Inspection Académique pour informer du risque de fermeture de classe.

Actuellement 5 classes de 22 à 24 élèves, la politique est de 30 élèves par classe.

Le conseil syndical émet un avis favorable à l'accueil des enfants nés en janvier ou février à la rentrée de septembre 2015. Un seul enfant serait concerné. L'accueil des enfants des communes voisines peut être envisagé en fonction des effectifs.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur PREVOT demande si les bus pourraient être mis à disposition du collège de Lacanau le mercredi après-midi pour l'association sportive.

Le conseil syndical émet un avis défavorable pour des raisons budgétaires.

Messieurs GAILLARDO et PALLIN donnent le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue au collège de Lacanau. Il avait été demandé si les bus pouvaient être également mis à disposition durant le temps scolaire pour les sorties ou activités. Il a été demandé au Directeur d'adresser un planning des sorties. Un courrier a été adressé au Conseil Général.

INFORMATIONS DIVERSES

-Point sur les TAP : il a été mis fin au contrat de Monsieur DUQUESNE Carlos embauché par la communauté de Communes. Un nouveau recrutement est en cours.

- Madame SCHWARTZ, directrice de l'APS recrutée à la rentrée de septembre 2014 est actuellement en congé de maladie. Une nouvelle directrice a été recrutée.

- la réunion pour la 2^{ème} évaluation des TAP aura lieu le 13 Mars 2015 à 9 heures.

- Il est décidé de distribuer un nouveau règlement pour les transports scolaires sur lequel sera rajouté un article précisant que les parents sont autorisés à monter dans le bus pour attacher leur enfant.

PERSONNEL

Monsieur PALLIN informe le conseil syndical que Madame GONCALVES Rosa a demandé son départ à la retraite à compter du 1^{er} Août 2015. Il est décidé d'allouer un budget de 150,00 euros pour l'achat d'un cadeau. Un apéritif sera organisé à cette occasion.

Monsieur PALLIN informe le conseil syndical que Madame BOMPAIN a repris son activité à mi-temps thérapeutique le 12 Février 2015 à l'agence postale uniquement et de la mise à disposition de Madame SERRES Sylvie au SIRP pour la surveillance de la récréation.



The image shows three handwritten signatures in black ink. The top signature is 'Pallin', the middle one is 'Schwartz', and the bottom one is 'Bompain'. The signatures are written in a cursive, flowing style.